



Anne Bisagni-Faure
Rectrice de l'Académie de Lyon
92 rue de Marseille
69700 Lyon

Le lundi 7 avril 2025

Objet. : Dialogue social / Revendications du personnel de la mission de lutte Contre le Décrochage Scolaire (MLDS)

Madame la Rectrice,

Nous tenons tout d'abord à vous féliciter pour votre nomination à la tête de l'académie de Lyon et à vous adresser nos vœux de succès dans l'accomplissement de vos nouvelles responsabilités.

Nous nous permettons de vous recontacter au sujet d'une problématique soulevée à plusieurs reprises auprès de votre prédécesseur, sans qu'aucune réponse satisfaisante n'ait été apportée à ce jour. En effet, plusieurs courriers ont été adressés à Monsieur le Recteur, notamment en date du 10 mars 2025, du 18 octobre 2024 et du 29 novembre 2024 (voir les pièces jointes), ainsi qu'un courrier initial ayant permis de sensibiliser Monsieur le Recteur à la situation financière des coordonnateurs MLDS de l'académie de Lyon, conduisant ainsi à l'instauration d'un dialogue social. Par ailleurs, une première audience s'est tenue le 31 août 2024, au cours de laquelle il avait été convenu de maintenir ce dialogue et de trouver une solution à la rupture d'égalité dont sont victimes les coordonnateurs MLDS.

Malheureusement, en dépit de ces échanges et des revendications exprimées par l'intersyndicale au nom des enseignants coordonnateurs de la MLDS de l'académie de Lyon, la situation reste inchangée. L'inégalité de traitement entre académies, notamment en matière de compléments de rémunération, persiste alors que d'autres académies comme Versailles, Créteil, Paris ou Strasbourg ont d'ores et déjà mis en place des mesures spécifiques pour reconnaître les missions essentielles des coordonnateurs MLDS.

Par ailleurs, lors de la journée académique sur la persévérance scolaire du 22 janvier 2024, un mouvement de mobilisation a mis en lumière l'injustice dont sont victimes ces personnels, suscitant la surprise et le soutien des partenaires institutionnels présents.

Face à l'urgence de la situation et au préjudice financier subi, nous vous demandons respectueusement de bien vouloir examiner ces demandes et d'intervenir afin qu'une solution équitable soit mise en place dans les meilleurs délais, avec un effet rétroactif.

Nous espérons pouvoir engager avec vous un dialogue constructif permettant d'aboutir à une reconnaissance juste du travail des enseignants coordonnateurs de la MLDS.

Dans l'attente d'un retour de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'intersyndicale M.L.D.S Lyon

p.o.

Jamal Hadir, Co-Secrétaire général du SNCA e.i.L Convergence

TEL : 06.01.59.23.57